



Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation

du Conseil Municipal



SEANCE DU JEUDI 31 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi trente-et-un octobre à 18 h 00 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 25 octobre 2019 sont réunis Salle Forum des Quinconces sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme I. SÉVÈRE, M. C. COUNIL, M. J. GOUFFÉ, Mme A. BESNARD, M. B. BREUX, M. F. EDMOND, M. S. LOPES, Mme J. PEDOYA, M. Y. CALIPPE, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. JEAN, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. J-F. SOULARD, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, Mme P. CHARTON, Mme F. PAIN, M. A. EL ARRASSE, M. R. BATIOT, Mme F. RAMBURE, M. S. GUY, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, M. P. BOUGLER, M. L. NOGUÈS, M. E. DUBOIS, M. L. de CACQUERAY-VALMENIER, M. S. CHEVET, M. N. CLOÛET.

Absents et représentés : Mme I. SÉVÈRE, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme E. DEBOST, M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULO, Mme F. DUBOIS, M. A. EL ARRASSE, M. T. SAMAIN, M. A. AMMAR, M. L. BORREMANS.

Absents et excusés : Mme L. PEREZ, Mme M. KARAMANLI, M. O. BIENCOURT, Mme M. SCHIAPPA, Mme V. RIVRON, M. A. PIGEAU, Mme E. MARTI, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, Mme A. PEROT, Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, Mme C. MORANÇAIS, M. K. EDMOND, Mme V. CHARBONNEAU.

Votes par procuration :

Mme I. SÉVÈRE a donné pouvoir à M. R. BATIOT après son départ
Mme C. BRULÉ-DELAHAYE a donné pouvoir à Mme S. MOISY
Mme E. DEBOST a donné pouvoir à M. T. TOUCHE
M. P. DELPECH a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
Mme C. N'KALOULO a donné pouvoir à M. CHEVET
Mme F. DUBOIS a donné pouvoir à Mme P. CHARTON
M. A. EL ARRASSE a donné pouvoir à M. Q. PORTIER après son départ
M. T. SAMAIN a donné pouvoir à M. J-F. SOULARD
M. A. AMMAR a donné pouvoir à M. J. GOUFFÉ
M. L. BORREMANS a donné pouvoir à M. C. COUNIL

Mme Florence PAIN remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 septembre 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.